Royaume du Maroc

OFFICE DES CHANGES

STRATÉGIE

OFFICE DES CHANGES

2025 -2029

MOT DU DIRECTEUR

L'horizon 2030 s'inscrit pour le Royaume du Maroc dans un contexte porteur, marqué par une croissance économique soutenue, une stabilité politique confirmée et un positionnement régional affirmé. Ces atouts créent des conditions favorables pour accompagner les transitions économiques, financières et technologiques à venir.

La stratégie quinquennale de l'Office des Changes 2025–2029 est guidée par les Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et en cohérence avec le programme gouvernemental.

Cette stratégie s'appuie sur les acquis des programmes d'actions précédents, tout en intégrant les évolutions de l'environnement national et international. Élaborée dans une démarche participative, impliquant les équipes de l'Office des Changes et les parties prenantes du domaine économique et financier, elle vise à aligner les priorités institutionnelles avec les attentes des usagers et à répondre aux enjeux émergents avec efficacité et agilité.

Les orientations retenues traduisent la volonté de faire évoluer le cadre de la réglementation des changes, de mettre en place un dispositif de contrôle intelligent et ciblé sur les zones à risque, d'améliorer la qualité de la production statistique au service des décideurs publics et privés, d'accélérer la transition digitale et de transformer la relation avec l'usager.

Cette dynamique s'accompagne d'un engagement fort de l'Office des Changes en faveur du développement des compétences, de la valorisation du capital humain et de l'ancrage d'une culture organisationnelle orientée vers la performance.

Cette stratégie constitue ainsi un cadre structurant pour réaffirmer le rôle de l'Office des Changes, en tant qu'institution au service du développement économique du Maroc et de la préservation des équilibres extérieurs.

Driss Benchikh

Directeur de l'Office des Changes

Carte stratégique

CONTRÔLE DES OPÉRATIONS DE CHANGE

Développer le contrôle intelligent des flux financiers pour une confiance durable et une économie résiliente

RÉGLEMENTATION DES CHANGES

Simplifier le cadre réglementaire pour renforcer la clarté, la lisibilité et l'accessibilité de la réglementation des changes

STATISTIQUES DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Renforcer la fonction statistique pour une décision éclairée et une souveraineté informationnelle accrue.

VISION

Institution au service du développement économique du pays et de la préservation des équilibres extérieurs

DIGITALISATION ET GESTION DE LA DONNÉE

Accélérer la transformation numérique et renforcer la cybersécurité

RELATION USAGERS

Optimiser la relation usager grâce à la simplicité, la proximité et la co-construction

GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Instaurer une gouvernance responsable et durable au service du développement institutionnel

01

Simplifier le cadre réglementaire pour renforcer la clarté, la lisibilité et l'accessibilité de la réglementation des changes

Face aux évolutions rapides et complexes du contexte économique international, l'Office des Changes s'engage, pour la période 2025-2029, à simplifier, adapter, moderniser et anticiper continuellement la réglementation des changes.

Cette démarche, fondée sur l'innovation réglementaire, vise à accompagner efficacement les transformations économiques nationales, à renforcer l'attractivité du Maroc auprès des investisseurs étrangers et à soutenir la compétitivité des entreprises marocaines sur les marchés internationaux, tout en répondant aux besoins croissants des usagers. Elle s'appuiera sur une concertation continue avec les opérateurs économiques, les institutions financières et les administrations partenaires, afin de garantir la pertinence et l'efficacité des mesures mises en œuvre.

Objectif 1 : Simplifier et adapter le cadre réglementaire

L'Office des Changes s'engage à moderniser le corpus réglementaire des opérations de change en poursuivant une démarche continue de simplification, de clarification et d'accessibilité des textes. Cette ambition se traduira par l'allègement des formalités et la mise à jour régulière des dispositifs en vigueur afin d'assurer leur alignement avec les réalités économiques et les meilleures pratiques internationales.

La révision de l'Instruction Générale des Opérations de Change (IGOC), prévue pour 2026, constituera une étape structurante, en proposant un cadre plus lisible, cohérent et ouvert.

Dans ce même esprit, une mise à jour du dispositif EX-MRE sera engagée, afin d'adapter les règles applicables aux Marocains Résidant à l'Étranger à l'évolution de leurs besoins, de leurs profils d'investissement et de leur ancrage économique au Maroc.

L'ensemble de ces évolutions sera soutenu par des consultations ciblées, des analyses d'impact ainsi qu'un programme de formation à destination des parties prenantes, afin de faciliter l'appropriation des nouvelles dispositions réglementaires et d'en garantir une mise en œuvre cohérente et efficace.

Objectif 2 : Accompagner la réforme du régime de change

Dans le cadre du passage vers un régime de change plus flexible, l'Office des Changes entend contribuer activement à l'accompagnement des acteurs économiques. En partenariat avec Bank Al-Maghrib et l'Association Marocaine des Salles des Marchés, il prévoit la mise en place d'un programme de formation destiné aux opérateurs économiques, en vue de renforcer leur compréhension des instruments de couverture et des mécanismes du régime de change.

Parallèlement, des évolutions réglementaires sont envisagées afin d'élargir les possibilités d'accès aux instruments de couverture contre le risque de change, et de favoriser une gestion plus efficace et anticipative de ce risque par les entreprises marocaines.

Objectif 3 : Renforcer le système de veille réglementaire

Un dispositif renforcé de veille stratégique permettra à l'Office des Changes d'anticiper les mutations économiques internationales et de mieux répondre aux enjeux réglementaires émergents. La réalisation d'analyses comparatives régulières et d'études ciblées contribuera à l'identification proactive des meilleures pratiques internationales, afin de permettre à l'institution de formuler des propositions d'évolution pertinentes et adaptées au contexte marocain.

02

Développer le contrôle intelligent des flux financiers pour une confiance durable et une économie résiliente

Dans un environnement international en mutation rapide, marqué par l'intensification des flux financiers et l'émergence de nouvelles formes de risques, l'Office des Changes place le renforcement du dispositif de contrôle au cœur de sa stratégie 2025–2029.

Ce dispositif évoluera vers un modèle de supervision intelligent, reposant sur une analyse fine des risques et une intervention ciblée sur les zones de vulnérabilité.

Cette démarche vise à préserver les équilibres extérieurs du Maroc, à renforcer la confiance des acteurs économiques et à accompagner l'ouverture progressive de l'économie nationale. Elle mobilisera des outils technologiques avancés et s'inscrira dans un cadre rigoureux de gouvernance des données.

Objectif 1 : Déployer un dispositif de contrôle intégré fondé sur l'analyse des risques

L'Office des Changes envisage la mise en place d'une approche différenciée des contrôles, basée sur une cartographie des risques intégrant les vulnérabilités sectorielles et les typologies d'opérations.

Les dispositifs de contrôle sur pièces et sur place seront repensés en fonction de cette logique d'intelligence opérationnelle. Le traitement analytique des données sera renforcé par l'exploitation de bases de données nationales et internationales, et par l'intégration d'outils technologiques avancés basés sur l'intelligence artificielle permettant d'améliorer les techniques de ciblage des opérations à risque.

L'institution mettra en place un nouveau système intégré de contrôle, assurant la transversalité des fonctions d'analyse, de supervision et de suivi, et renforcera ses synergies entre administrations. Une attention particulière sera portée à l'encadrement des crypto-actifs et des nouveaux métiers.

Objectif 2 : Adapter la supervision aux nouveaux enjeux réglementaires et sectoriels

Le périmètre de supervision sera élargi pour intégrer pleinement les enjeux liés à la finance digitale, à la dématérialisation des paiements et à l'internationalisation croissante des opérations. L'Office des Changes engagera une veille réglementaire active et développera des partenariats institutionnels pour intégrer progressivement les meilleures pratiques internationales.

Parallèlement, il renforcera le dispositif national de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT), en perfectionnant ses outils internes, tout en poursuivant les actions de formation et de sensibilisation à destination des Sociétés de Change.

Un effort spécifique sera également consacré à la supervision du marché des billets de banque, à travers le déploiement d'une solution unifiée de gestion des opérations de change de devises, et la réalisation d'une étude prospective sur l'évolution du secteur.

Objectif 3 : Moderniser le traitement du contentieux

L'Office des Changes envisage l'actualisation et la publication de la charte du contentieux, ainsi que le barème des amendes transactionnelles, dans une logique de clarté et de dissuasion.

L'automatisation du dispositif du contentieux des opérations de change sera renforcée, notamment par le déploiement de la plateforme « OC – Recouv » en partenariat avec l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII).

L'amélioration du traitement des infractions liées à la LBC/FT figurera également parmi les priorités, pour assurer une réponse rapide, cohérente et conforme aux exigences nationales et internationales.

03

Renforcer la fonction statistique pour une décision éclairée et une souveraineté informationnelle accrue

Dans un contexte économique marqué par la prédominance des données, l'accès à une information fiable, actualisée et pertinente constitue un levier stratégique pour les décideurs publics, les acteurs économiques et les partenaires internationaux. Pour la période 2025–2029, l'Office des Changes inscrit la statistique au cœur de sa mission, en tant qu'outil de pilotage économique, d'aide à la décision et de renforcement de la souveraineté nationale.

L'ambition est de repositionner la production statistique comme un patrimoine public à forte valeur ajoutée, à travers une modernisation complète des dispositifs de collecte, de traitement et de diffusion, une ouverture maîtrisée des données et une amélioration continue de leur qualité, de leur accessibilité et de leur utilité stratégique.

Objectif 1 : Optimiser les chaînes de production statistique

L'Office des Changes poursuivra l'évolution progressive de ses systèmes de collecte statistique, fondée sur la dématérialisation, la refonte du système de télé-déclaration, et l'automatisation des échanges bancaires, dans le but d'harmoniser davantage les flux d'information avec les déclarants.

Cette transformation s'accompagnera par l'amélioration continue des infrastructures de collecte et de traitement, afin de sécuriser les processus et d'assurer une qualité optimale des données tout au long de la chaîne.

Une attention particulière sera portée au renforcement de la qualité des enquêtes statistiques, à travers la révision des méthodes de collecte, une meilleure coordination avec les parties prenantes, et une exploitation plus poussée des outils numériques.

L'Objectif 2 : Renforcer l'alignement international et la coopération statistique

L'Office des Changes s'inscrit dans une démarche de mise à jour continue de son dispositif statistique, en conformité avec les cadres méthodologiques internationaux.

Cette évolution concerne notamment l'adoption progressive des normes du MBP7 du Fonds Monétaire International et de la Définition de Référence sur les Investissements Directs Internationaux (DRIDI), en vue d'améliorer la comparabilité, la fiabilité et la pertinence des données produites. Dans ce cadre, l'Office des Changes renforcera également son positionnement en tant que référence statistique, à travers un plan de visibilité institutionnelle adapté.

L'Office des Changes poursuivra également la consolidation de ses partenariats avec les institutions internationales, telles que le FMI, les Nations Unies, l'OCDE, AFRISTAT, ainsi qu'avec ses homologues régionaux. Ces coopérations permettront de renforcer les dispositifs d'échange d'expertise et de soutenir le développement des capacités statistiques.

Objectif 3 : Valoriser les données au service de la décision et de la transparence

L'Office des Changes déploiera une stratégie de valorisation des données, appuyée sur une ouverture maîtrisée et un portail digital modernisé intégrant des outils de diffusion interactifs. L'offre éditoriale sera enrichie avec la publication de bulletins interactifs, de statistiques régionales, de tableaux de bord sectoriels, d'une balance des règlements, ainsi que la production d'études statistiques thématiques et sectorielles.
Cette dynamique s'accompagnera de la mise en œuvre d'une politique d'open data progressive, assurant un accès élargi à une information fiable, structurée et sécurisée.

04

Optimiser la relation usager grâce à la simplicité, la proximité et la co-construction

Placer l'usager au cœur de l'action publique constitue aujourd'hui une exigence majeure pour toute administration moderne. L'Office des Changes inscrit cette orientation dans une dynamique d'amélioration continue, fondée sur l'écoute, la simplification des démarches et l'adaptation des services.

Pour la période 2025–2029, l'institution entend renforcer son engagement en matière de qualité de service, en offrant une expérience fluide, accessible et adaptée aux besoins de l'ensemble de ses usagers, notamment les Marocains Résidant à l'Étranger.

Cette orientation s'appuiera sur une mobilisation collective et sur une culture institutionnelle déjà ancrée, orientée vers la qualité de service. L'unification des canaux de contact et l'optimisation des interactions figureront parmi les leviers essentiels pour garantir une relation harmonisée, cohérente et de confiance.

Objectif 1 : Améliorer en continu la qualité de service et la relation avec les usagers

L'Office des Changes adoptera une approche centrée sur l'usager visant l'amélioration de la qualité des services à travers la modernisation des espaces d'accueil, le déploiement d'une plateforme unique de rendez-vous et la mise en place d'un guichet permanent dédié aux Marocains Résidant à l'Étranger (MRE).

Il s'engagera également à optimiser les délais de traitement, à généraliser les dépôts en ligne pour atteindre 90 % d'ici 2029, à améliorer l'accessibilité des services en ligne et la clarté des informations réglementaires, et à perfectionner son dispositif de gestion des doléances.

Objectif 2 : Renforcer la communication institutionnelle et développer la relation de proximité avec les usagers

La stratégie de communication de l'Office des Changes sera consolidée afin de mieux valoriser ses missions, ses actions et ses évolutions réglementaires.

L'institution veillera à adapter les contenus aux différents profils d'usagers et à diffuser l'information dans plusieurs langues. Des canaux modernes de communication seront mobilisés et l'identité visuelle de l'Office des Changes sera renforcée pour assurer une meilleure lisibilité.

Parallèlement, un nouveau portail internet sera déployé, offrant une interface conviviale et évolutive. Des outils pédagogiques adaptés seront développés, tels que des guides pratiques, des tutoriels interactifs et des supports vulgarisés, afin de faciliter la compréhension des démarches et des formalités réglementaires.

L'Office des Changes développera également des partenariats avec les universités, les établissements bancaires et les associations professionnelles pour renforcer la diffusion de la culture réglementaire dans les milieux académiques et économiques.

Une attention particulière sera accordée à la coopération avec les représentations diplomatiques pour mieux faire connaître les missions de l'institution auprès des Marocains établis à l'étranger et des partenaires internationaux.

Objectif 3 : Mobiliser l'intelligence artificielle au service de l'accompagnement usager

L'Office des Changes mobilisera les potentialités de l'intelligence artificielle pour renforcer la qualité de l'accompagnement des usagers, en instaurant une interaction plus fluide, intuitive et adaptée.

Une foire aux questions (FAQ) évolutive sera parallèlement déployée, enrichie en continu à partir des interactions recensées, afin d'optimiser l'accessibilité et la pertinence de l'information mise à disposition.

05

Accélérer la transformation numérique et renforcer la cybersécurité

La digitalisation constitue un levier stratégique de modernisation de l'action publique. Pour l'Office des Changes, elle vise à offrir des services innovants et sécurisés aux usagers tout en renforçant l'agilité, l'efficacité et la résilience de son fonctionnement interne.

Dans un environnement marqué par des exigences croissantes en matière de disponibilité, de traçabilité et de cybersécurité, l'Office des Changes entend consolider son architecture numérique et instaurer une gouvernance robuste de l'information.

Objectif 1 : Mettre en place un cadre de Gouvernance de la donnée

L'Office des Changes déploiera une stratégie Data structurée, accompagnée d'une feuille de route opérationnelle précisant les priorités d'exploitation de la donnée au service de la décision, de la transparence et de la performance.

Une structure de gouvernance de la donnée sera instituée afin d'assurer la qualité, la cohérence, la traçabilité et l'accessibilité des informations stratégiques. Cette structure jouera un rôle central dans la définition des référentiels, l'élaboration des politiques de gestion de la donnée et la coordination des usages transversaux.

En complément, l'Office des Changes adoptera une approche progressive d'ouverture vers les technologies Cloud pour l'hébergement des services non sensibles, afin de renforcer la flexibilité, la scalabilité et l'optimisation des ressources, dans le respect des impératifs de sécurité et de souveraineté.

Objectif 2 : Renforcer la stratégie digitale

La finalisation de la digitalisation des processus internes visera à renforcer l'efficacité opérationnelle de l'Office des Changes, à fluidifier les circuits de traitement et à fiabiliser les chaînes d'instruction. Cette démarche permettra également de réduire les délais, de limiter les interventions manuelles et d'améliorer la traçabilité des opérations.

Elle s'inscrira dans une logique de modernisation des modes de fonctionnement de l'Office des Changes, en cohérence avec les exigences de réactivité, de qualité de service et d'optimisation des ressources. L'unification des outils, l'automatisation des flux et l'intégration progressive de technologies numériques avancées viendront appuyer cette transformation.

Plusieurs chantiers structurants accompagneront cette dynamique, notamment l'optimisation du système d'information des achats, des finances et de la comptabilité, ainsi que la mise en place d'un système d'information dédié à la gestion des ressources humaines (SI-RH), dans une logique d'intégration, de traçabilité et de pilotage renforcé.

Ce processus s'inscrira dans une dynamique plus large de consolidation de l'écosystème numérique de l'Office des Changes, fondée sur l'interopérabilité, la sécurité et la performance.

Objectif 3 : Renforcer la sécurité et la résilience des SI

Face à la recrudescence des menaces numériques et des risques liés à l'interruption des services critiques, l'Office des Changes adoptera une approche intégrée en matière de sécurité des systèmes d'information.

Un Système de Management de la Sécurité des Systèmes d'Information (SMSI), aligné sur les meilleures pratiques internationales, sera mis en place pour encadrer les politiques de cybersécurité, assurer une surveillance continue des vulnérabilités et structurer les réponses aux incidents.

Parallèlement, l'Office des Changes déploiera un Plan de Reprise Informatique (PRI) et un Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour garantir la disponibilité des services en toute circonstance, contribuant ainsi à renforcer la résilience globale de son infrastructure numérique.

06

Instaurer une gouvernance responsable et durable au service du développement institutionnel

La gouvernance constitue un pilier essentiel de la crédibilité, de l'efficacité et de la durabilité de l'action publique. Pour l'Office des Changes, elle incarne une exigence de rigueur, de transparence et de responsabilité, en cohérence avec les standards de l'administration moderne et les attentes des parties prenantes.

Sur la période 2025–2029, l'Office des Changes entend faire de sa gouvernance un levier de transformation interne, d'engagement collectif et de cohérence organisationnelle, en s'appuyant sur un système intégré de pilotage, aligné sur ses orientations stratégiques. Ce dispositif visera à renforcer la lisibilité de l'action, à structurer la prise de décision et à garantir une mise en œuvre coordonnée des priorités institutionnelles.

Objectif 1 : Renforcer la gouvernance interne et la qualité des processus

L'Office des Changes poursuivra la structuration de ses instances internes à travers la consolidation des comités spécialisés et le renforcement des mécanismes de pilotage stratégique. Cette dynamique vise à assurer une meilleure coordination interservices, une lisibilité accrue des responsabilités et une exécution efficace des priorités. Dans cette perspective, l'Office des Changes actualisera le fonctionnement de ses comités stratégiques spécialisés afin d'en renforcer la pertinence, l'efficacité opérationnelle et la capacité d'orientation stratégique. Parallèlement, l'organisation fonctionnelle sera reconfigurée afin de mieux soutenir les nouvelles orientations stratégiques, en assurant une meilleure adéquation entre les missions, les ressources et les priorités définies. Enfin, un mode de gestion adapté sera défini pour le Centre International de Conférences et d'Expositions (CICEC), dans l'optique d'optimiser son exploitation, sa rentabilité et sa contribution aux objectifs globaux de l'institution.

Objectif 2 : Valoriser le capital humain et améliorer le climat de travail

La stratégie de gestion des ressources humaines visera à renforcer les compétences, encourager l'épanouissement professionnel et valoriser les talents.

Une nouvelle politique statutaire sera mise en place, accompagnée d'un plan de formation individualisé et adapté aux métiers de l'Office des Changes, intégrant des modules techniques, managériaux et prospectifs répondant aux évolutions du marché. L'objectif est de favoriser l'engagement des collaborateurs au sein d'un environnement professionnel motivant, équitable et dynamique.

L'accompagnement des parcours professionnels sera renforcé, notamment par la modernisation d'un portail collaboratif interne permettant une communication plus fluide, mobilisatrice et efficace.

Par ailleurs, un programme d'amélioration des conditions de travail sera déployé, incluant le réaménagement des espaces de travail et la modernisation des infrastructures. Enfin, l'Office des Changes apportera son soutien aux actions menées par l'Associations des Œuvres Sociales de l'Office des Changes visant à renforcer la cohésion sociale, le bien-être des collaborateurs et la performance collective de l'institution.

Objectif 3 : Ancrer les principes de durabilité dans les pratiques internes et les processus de gestion

L'Office des Changes intégrera progressivement des critères environnementaux dans ses procédures de marchés publics afin de promouvoir une démarche responsable auprès de ses partenaires et fournisseurs. Par ailleurs, une approche proactive sera mise en place en interne à travers des actions concrètes visant l'optimisation de la consommation énergétique et l'utilisation raisonnée des ressources.

Une culture institutionnelle de durabilité sera également renforcée grâce à des campagnes régulières de sensibilisation, des formations internes dédiées et l'organisation d'initiatives à impact positif telles que des ateliers, des journées thématiques ou encore des partenariats solidaires.

OFFICE DES CHANGES

Royaume du Maroc

OFFICE
DES CHANGES

31 Avenue Patrice Lumumba,
Hassan - RABAT

+212 5 37 26 63 63

www.oc.gov.ma